



Il est d'usage de faire des vœux en début d'année et de souhaiter le meilleur à chacune et à chacun pour les douze mois à venir. Ce rituel de janvier laisse pourtant un goût amer tant, année après année, nous voyons l'échelle des valeurs s'inverser et la mise en concurrence des uns et des autres encouragée aux dépens du collectif et des solidarités. Mais il est aussi l'occasion de nous relever et d'agir !

Plusieurs chantiers vont nous occuper cette année.

La nouvelle classification des emplois, que la Direction veut mettre en place au 1^{er} janvier 2024 pour satisfaire aux conditions de la nouvelle convention de la métallurgie (<https://iris.onera.net/envol/lefil/nouvelle-convention-de-la-metallurgie-vers-une-nouvelle-classification-des-emplois>). Dorénavant ce ne seront plus les salariés, au regard de leurs diplômes, de leur expérience et de leur savoir-faire, qui seront évalués, mais les postes de travail. Cette nouvelle convention, qui exclut ainsi de fait les salariés du dispositif de classification au lieu de les mettre au cœur, est aussi moins favorable que nos accords internes ONERA sur plusieurs points. Nous n'avons à ce jour aucune garantie quant à la pérennité de ces accords qui ne seront (peut-être) renégociés qu'une fois le travail de classification des postes réalisés.

Les conditions de travail et notamment le décompte du temps de travail seront encore d'actualité. L'année 2022 s'est achevée sur un dialogue de sourds avec une direction qui s'obstine à vouloir imposer un forfait jours (pourtant nullement obligatoire), sans argument convaincant, et ce alors qu'elle ne respecte toujours pas une obligation légale de plus de 20 ans, malgré les injonctions de l'inspection du travail !

Les salaires seront aussi au cœur des préoccupations suite à une politique salariale 2022 qui n'a pas couvert l'inflation et a laissé partir en fumée les augmentations de 2020, obtenues contre la perte d'une semaine de congés. La conjoncture post-COVID étant génératrice d'une tension du marché de l'emploi pour certaines spécialités, il ne suffit plus de communiquer sur une volonté de promouvoir l'attractivité de l'ONERA. Le nombre record de démissions en 2022 est la démonstration de l'échec de l'accord de 2020 dont l'objectif affiché était pourtant d'accroître l'attractivité.

Dans ce contexte de dégradation de nos conditions de travail, qui fait écho à la situation nationale, propice à la résignation et à la colère sourde, il est grand temps de rassembler les énergies et de montrer collectivement ce que nous voulons vraiment. Les éléments de langage qui tendraient à nous convaincre que l'on ne travaillerait pas assez et pas assez longtemps ne passent plus quand on devrait au contraire parler réduction et partage du travail pour suivre le sens de l'histoire, dans le contexte d'une double crise climatique et sanitaire, où les aspects sociaux reviennent chaque jour davantage au cœur des préoccupations et des choix : niveau décent et juste des rémunérations, conditions de travail, qualité de vie et équilibre entre vies privée et professionnelle... Les politiques successives qui favorisent l'accaparement éhonté de quelques-uns au détriment de la grande majorité nous impactent toutes et tous et sont chaque jour plus inacceptables.

La dernière banderille mortifère a été plantée ce 10 janvier avec l'annonce d'une nouvelle réforme des retraites. Nous exprimons le vœu que ce signal fort soit l'occasion de transformer la colère en mouvement et qu'il prenne le pas sur la résignation. L'histoire l'a montré, seule l'action collective permet d'élever le rapport de force et d'obtenir des avancées.

L'année 2023 sera combative et il appartient à chacun d'y prendre sa place. La lutte par délégation est vaine. La CGT continuera à défendre ses valeurs et l'intérêt général mais elle ne peut le faire qu'avec vous :

- Avec vous syndiqués, partie prenante des échanges et des débats internes
- Avec vous impliqués, pour répondre à nos sondages et donner votre avis pour tout ce qui impacte nos conditions de travail
- Avec vous présents, lors des assemblées générales du personnel et enfin
- Avec vous combatifs, en grève et dans la rue, pour défendre avec force les valeurs de justice et de solidarité.

Actualité oblige, ça commence dans la rue, le 19 janvier, contre une énième réforme inique des retraites.

Tant qu'il y a de la lutte, il y a de l'espoir !

La fatalité n'existe pas, rejoignez la CGT maintenant et nous serons plus forts !

Votre implication auprès de la CGT est essentielle pour la qualité de vos conditions de travail, rejoignez un syndicat à votre écoute. Adhérez à la CGT !

La CGT, ce sont avant tout des salarié(e)s de l'ONERA qui s'engagent, des élu(e)s, des militant(e)s, à votre écoute pour porter des revendications dans l'intérêt de tout le personnel.

En 2023, j'adhère à la CGT et j'y apporte mes revendications, c'est maintenant !

La CGT, c'est vous, c'est nous !

Vos Contacts ONERA :	Délégués Syndicaux CGT	Téléphone*
DSC ONERA	Bernard TANGUY	05.62.25.26.13
DSC ONERA adjoint	Arnaud RISTORI	01.80.38.60.39
DS Châtillon	Jean-Michel ASTIER	01.46.73.37.29
DS Meudon	Gilles PEUGNIER	01.46.23.51.42
DS Palaiseau	Arnaud RISTORI	01.80.38.60.39
DS Ile-de-France	Gilles VIEILLARD	01.80.38.63.01
DS Salon de Provence	DSC ONERA	05.62.25.26.13
DS Fauga-Mauzac	Philippe SIRGANT	05.62.25.63.24
DS Lille	DSC ONERA adjoint	01.80.38.60.39
DS Modane	DSC ONERA	05.62.25.26.13
DS Toulouse	Franck MOREL	05.62.25.26.58

* contact mail DSC : cgt-central@onera.fr ou prenom.nom@onera.fr

Site Web CGT : <https://onera.reference-syndicale.fr/>

Contact : cgt-central@onera.fr

Consultez le site web et abonnez-vous à la newsletter du "fil d'Ariane CGT ONERA" : « [ici](#) »